Nouvelle alerte sur la hausse du nombre de familles à la rue

es résultats d'une enquête flash réalisée le 7 novembre auprès de quelques services du 115 en tension «montrent que le nombre de familles (au moins un parent et un enfant) à la rue a explosé dans de nombreuses villes et [de nombreux] départements », alerte la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) dans un communiqué du 14 novembre. Dans la Seine-Saint-Denis, par exemple, «32 enfants de moins de 3 ans (parmi 162 mineurs) ont dormi à la rue cette nuit-là ». Et selon le SAMU social de Paris, « 590 personnes en famille n'ont pas pu obtenir d'hébergement lundi dernier faute de places disponibles ». Ce déséquilibre entre les demandes et l'ouverture de places adaptées aux familles a été constaté « dans d'autres territoires au soir du 7 novembre : 193 familles ayant sollicité le 115 étaient sans solution d'hébergement à Lille et 44 familles à Toulouse ». Selon la FNARS, le dispositif d'urgence est également saturé dans les Alpes-Maritimes, dans le Rhône et en Isère, où le 115 était en grève le 8 novembre.

Face à ces constats, la fédération « demande en urgence la mobilisation par l'Etat et les collectivités locales de tous les bâtiments publics disponibles pour l'ouverture de places d'hébergement » dans les départements concernés, « dans le respect de la dignité des personnes et du principe d'inconditionnalité de l'accueil». Elle réclame de nouveau « qu'une coordination des centres d'accueil et d'orientation [CAO], 115/SIAO et structures d'hébergement soit lancée sur tous les territoires afin de mobiliser toutes les places disponibles et de limiter la concurrence entre les publics». Elle souhaite également que le gouvernement s'engage « dès à présent à pérenniser des places d'accueil ouvertes cet hiver pour qu'aucune personne ne soit remise à la rue au printemps ».

Dans une tribune parue dans Le Monde le 31 octobre, le président du SAMU social de Paris, Eric Pliez, a également tiré la sonnette d'alarme en pointant « l'urgence à trouver des places de

mise à l'abri pour tous ». Alors qu'en Ilede-France, « ce sont 2870 places qui viennent d'être annoncées » pour la période hivernale, chaque année, le chiffre communiqué « ne correspond jamais aux places réellement disponibles chaque nuit. Il englobe l'ensemble des places qui, sur la totalité de la période hivernale, seront mobilisées, avec une montée en charge progressive, des ouvertures en alternance, sur un temps souvent limité. Ce nombre de places affiché n'est jamais atteint », a-t-il fait valoir.

Dans ses instructions données à la fin octobre aux préfets pour préparer la campagne hivernale (1), la ministre du Logement - qui vient par ailleurs d'annoncer des crédits supplémentaires pour le plan hivernal (voir ce numéro, page 6) – précise notamment que la mobilisation de places supplémentaires ne doit pas être liée à la température extérieure et que les places ouvertes doivent le rester sur l'ensemble de la période. Dans une analyse parue sur son site le 8 novembre, la FNARS regrette néanmoins « le caractère tardif et elliptique » de ces instructions. « Trois éléments majeurs » font défaut dans ces recommandations, juge la fédération : « la nécessité d'un renforcement des services de veille sociale pour systématiser l'évaluation et l'accompagnement social», «l'orientation prioritaire vers des solutions pérennes proches du logement » et la nécessité de tirer les enseignements de la campagne hivernale « dans l'actualisation des diagnostics à 360° pour l'alimentation des plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées ». Maryannick Le Bris

(1) Voir ASH n° 2982 du 4-11-16, p. 8.